

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4949**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Protection de l'environnement spécialité Gestion eau, sol, sous-sol

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lille 1 Sciences et Technologies, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Lille 1, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

117 Sciences de la terre

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est un spécialiste de la géologie appliquée à l'aménagement du territoire et à la gestion de l'environnement. Il a des compétences dans les domaines de l'eau, du sol et du sous-sol : pollution/dépollution, forages, diagraphie, traitement, stockage et recyclage des déchets, assainissement, inondations, mouvements de terrains, cavités souterraines, ...

Il collecte les données pertinentes pour décrire des situations en matière d'hydrologie, pédologie, géotechnique, ...

Il observe et analyse sur le terrain et rétablit un état des lieux d'un site ou d'un ouvrage.

Il participe à la mise en œuvre de solutions mises en place, en tenant compte des législations spécifiques.

Il maîtrise les outils de traitement de localisation, de représentation des sites et ouvrages.

Il maîtrise les différents types de techniques de reconnaissance de la nature et de la structure du sol et du sous-sol.(prélèvements, analyses, profils de sol...).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité :

Ce professionnel exerce son activité dans un service de l'État ou une collectivité territoriale, dans un bureau d'étude ou dans une entreprise de BTP

Types d'emplois accessibles :

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Foreur (eau, gaz, pétrole)
- Agent-chimiste service des eaux
- Agent d'exploitation (traitement des eaux)
- Agent d'approvisionnement, de conditionnement et d'évacuation des eaux
- Agent de traitements dépolluants
- Technicien/Technicienne de station (traitement des eaux)
- Technicien territorial/Technicienne territoriale (traitement des eaux)
- Technicien/Technicienne d'assainissement
- Technicien/Technicienne en analyse de pollution
- Technicien/Technicienne en environnement
- Technicien/Technicienne géologue
- Hydraulicien/Hydraulicienne (agriculture)
- Technicien foncier/Technicienne foncière (agriculture)
- Animateur/Animatrice nature (protection du patrimoine naturel)
- Pédologue
- Technicien/Technicienne d'études (bâtiment et travaux publics)
- Technicien/Technicienne géologue de terrain
- Technicien/Technicienne géologue de sonde
- Technicien/Technicienne des méthodes (BTP)
- Technicien/Technicienne du génie rural

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

F1106 : Ingénierie et études du BTP

F1105 : Études géologiques

K2402 : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- UE 1 - Découverte
- UE 2 - Bassin versant
- UE 3 - Géophysique appliquée, imagerie
- UE 4 - Chantiers, matériaux
- UE 5 - Droit, gestion
- UE 6 - Eau et projet
- UE 7 - Sols
- UE 8 - Géotechnique, sondage
- UE 9 - Cartographie, logiciels
- UE 10 - Projet tutoré
- UE 11 - Stage

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle	X		idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/99 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 13/06/2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 24/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-lille1.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :